

**COMMUNE DE TAVERA**

**CREATION DE TITRE DE PROPRIETE**

**Henri PINNA – Joseph MELGRANI –  
Paul CUTTOLI - Louis-Valery VERGEOT  
- Notaires associés –  
Pôle d'activités de Porticcio  
Local n°12  
20166 GROSSETO-PRUGNA**

Suivant acte reçu par Maître Joseph MELGRANI, Notaire à GROSSETO-PRUGNA, le 27 mai 2021, il a été constaté conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017, la qualité de propriétaire de :

Monsieur Toussaint SILVANI, et Madame Jeanne Alphonsine STOFATI, son épouse demeurant ensemble à BOCOGNANO.

Nés, savoir Monsieur à ALERIA le 11 janvier 1904, Madame à BOCOGNANO le 23 mars 1903.

Décédés Monsieur à AJACCIO le 11 novembre 1969, Madame à AJACCIO le 26 décembre 1987 et après leur décès leurs ayants droit.

Qui depuis plus de TRENTE ANS (30 ans), ont possédé conformément aux articles 2261 et 2272 du Code Civil, la totalité des biens ci-après désignés, soit pour les parts et portions non encore objet d'une mutation publiée à leur profit, savoir :

A TAVERA (Corse-du-Sud) :

13/14e indivis de diverses parcelles, cadastrées section D lieudit **QUARCITELLO** n°133 pour 03 ha 80 a 70 ca et lieudit **TAVERA VECCHIA** numéros 144 pour 42 a 80 ca, 145 pour 83 a 80 ca ;

Conformément à l'article 1er de la loi du 06 mars 2017 :

« Lorsqu'un acte de notoriété porte sur un immeuble situé en Corse et constate une possession répondant aux conditions de la prescription acquisitive, il fait foi de la possession, sauf preuve contraire.

Il ne peut être contesté que dans un délai de 5 ans à compter de la dernière des publications de cet acte par voie d'affichage, sur un site internet et au service de la publicité foncière. »

Adresse mail de l'étude : [pmcv.porticcio@notaires.fr](mailto:pmcv.porticcio@notaires.fr)

Pour avis Maître Joseph MELGRANI